

*Questions orales*

Je voudrais donner l'occasion au ministre de démentir cette partie de l'article en nous donnant l'assurance que ni lui ni son gouvernement n'ont l'intention de réduire les prestations d'assurance-chômage.

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, le député fait de la politique depuis assez longtemps pour savoir qu'il ne devrait pas accorder foi à des faits rapportés qui n'ont pas été confirmés. Je n'ai pas lu l'article en question, mais je peux lui dire que nous n'avons aucune intention de réduire les prestations. Nous sommes en train de mettre sur pied un programme visant à garantir, à l'avenir, le bon fonctionnement du régime d'assurance-chômage qui, jusqu'ici, nous a permis de fournir un revenu de base à bon nombre de Canadiens qui en ont besoin en cette période difficile. Le ministre des Finances fera une déclaration dans le courant de l'après-midi pour expliquer au pays quelles mesures le gouvernement entend prendre à cette fin. Je puis dire à la Chambre que le gouvernement est là pour protéger le régime d'assurance-chômage et pour le préserver en vue d'offrir cette sécurité aux Canadiens.

● (1440)

ON DEMANDE UNE CONFIRMATION RELATIVEMENT À LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

**L'hon. David Crombie (Rosedale):** Permettez-moi de poser une brève question supplémentaire pour plus de certitude, madame le Président. Je sais, comme chacun d'entre nous, que la caisse d'assurance-chômage est soumise à rude épreuve et nous sommes donc impatients d'entendre la déclaration que le ministre des Finances va faire un peu plus tard à ce sujet. Je tiens à ce que le ministre nous confirme que le cabinet n'étudie aucune politique, à l'heure actuelle ou dans un avenir prévisible, en vue de restreindre les prestations d'assurance-chômage.

**L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Madame le Président, je me contenterai de répéter ce que j'ai dit. Nous sommes ici pour protéger et préserver le régime d'assurance-chômage. En fait, celui-ci nous a permis de mettre sur pied un certain nombre d'initiatives très positives en matière de création d'emplois et de partage du travail. À l'heure actuelle, plus de 170,000 personnes participent à des programmes de partage du travail par l'entremise de la Commission d'assurance-chômage, ce qui prouve bien que loin de chercher à restreindre le système, nous en élargissons au contraire la portée.

\* \* \*

[Français]

L'ÉCONOMIE

ON DEMANDE SI LE DIALOGUE AVEC LE QUÉBEC SERA RÉTABLI

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, ma question s'adresse également au nouveau ministre des Finances. Le ministre est conscient autant que moi du taux de chômage qui existe dans la province de Québec. Il est conscient du fait que le nombre de chômeurs frise le demi-million, et étant donné les circonstances il reconnaît également que la coopération ou le dialogue entre les deux gouvernements n'a pas été à son meilleur durant les douze derniers mois. Puis-je demander au ministre des Finances s'il a l'intention bien arrêtée de rétablir un dialogue avec les ministres du Québec responsables des

projets à caractère économique pour que les deux gouvernements se donnent la main afin de réussir à atteindre les meilleurs objectifs possibles dans l'intérêt du Québec?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, il ne s'agit pas pour nous de prendre de nouvelles mesures pour vouloir rétablir le dialogue. Le premier ministre, moi-même et mes collègues avons indiqué de façon répétée et continue que nous tendions la main, que nous étions intéressés à coopérer avec le gouvernement du Québec et les autorités québécoises quelles qu'elles soient pour partager ensemble l'effort requis des gouvernements pour remédier au problème du chômage et contribuer à la stimulation de l'économie québécoise. Pas un seul ministre à la Chambre a refusé de coopérer, et je demanderais à l'honorable député de bien prendre note de ce fait que le gouvernement du Canada et les ministres fédéraux à la Chambre ont toujours été prêts à coopérer avec le gouvernement du Québec. S'il y a eu parfois quelques incidents, je pense que si mon honorable collègue se donne la peine de faire une vérification attentive, il va s'apercevoir que généralement le refus de coopérer n'est pas venu du gouvernement fédéral.

ON DEMANDE QUE LA COOPÉRATION SOIT RÉTABLIE AVEC LE QUÉBEC

**L'hon. Roch La Salle (Joliette):** Madame le Président, dans ma question supplémentaire, à l'invitation du ministre, j'aimerais lui rappeler quand même que le nouveau ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, il n'y a pas longtemps, a déclaré catégoriquement à son homologue québécois à propos du retour des 200 millions de dollars relativement à toute l'histoire Laprade que si le Québec ne se décidait pas, il allait de façon unilatérale se servir de cette somme. Je n'appelle pas cela de la coopération. Alors ma question peut ressembler à la première. Est-ce que le ministre des Finances pourrait nous assurer aujourd'hui, et je pense que c'est important dans l'esprit des Québécois, qu'il va, lui, faire le nécessaire pour qu'il y ait une coopération entre les deux gouvernements et qu'il y ait des priorités provinciales incompatibles lorsque je parle d'objectifs créateurs d'emplois, que les objectifs ou les priorités provinciales soient également respectés, pour autant que ce ne soit pas incompatible avec la vision d'un système fédéral?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Madame le Président, je n'ai aucun mal à donner l'assurance à laquelle fait référence mon honorable collègue. Mais il se réfère, par exemple, au cas du fonds Laprade. Je lui rappelle qu'il s'agit là d'un fonds que le gouvernement canadien a lui-même pris l'initiative de mettre de côté, un fonds de 200 millions de dollars, pour venir en aide à la région du cœur du Québec, étant donné que l'usine d'eau lourde que nous avons entrepris de construire a dû être abandonnée parce que la demande d'eau lourde a diminué et que le gouvernement du Québec a décidé de ne pas procéder avec le projet d'énergie nucléaire. Cette usine a donc été abandonnée puisqu'il n'y avait pas de demande pour de l'eau lourde, et le gouvernement du Canada a mis de côté 200 millions de dollars pour venir en aide à cette région. J'aimerais signaler que nous avons été disposés à discuter et à consulter à cet égard depuis près de trois, quatre ans, et nous n'avons pas pu en arriver rapidement à des accords. En tout état de cause ce fond-là a été mis de côté pour servir à la